

NOUVEAUTÉ : CALENDRIER MUNICIPAL DE JANVIER À AVRIL 2026



IMPORTANT :

Conservez ce cahier : il remplace le calendrier municipal annuel.

JANVIER

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
28	29	30 Patin Party Hôtel de ville et bibliothèque fermés	31 Bâtiments municipaux fermés	1 Jour de l'An Bâtiments municipaux fermés	2 Bâtiments municipaux fermés	3 Bibliothèque fermée
4	5 	6 	7 	8 	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19 	20 	21 	22 	23 Spectacle Guillaume Pineault	24
25	26	27	28	29 Initiation à la peinture chinoise	30	31

FÉVRIER

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2 	3 	4 	5 	6 Dévoilement programmation 150e	7
8	9	10	11	12 Conférence de Ghislain Taschereau	13	14 Saint-Valentin
15	16 1 ^{er} versement des taxes municipales	17 	18 	19 	20	21
22	23	24	25	26	27 Date limite concours de Famham en neige	28



Pour connaître les normes relatives aux collectes, consultez la page 3.



Séance du conseil à 19 h



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Saviez-vous que seuls les sapins naturels sans décoration sont acceptés ?

Le sapin doit être déposé en bordure de rue douze heures avant le jour de la collecte.

STATIONNEMENT DE NUIT EN HIVER

Le stationnement d'un véhicule sur un chemin public est autorisé en tout temps tout au long de l'année, sauf durant les périodes d'alertes communiquées par les autorités de la Ville et sauf sur les chemins publics où le stationnement est interdit par la présence de panneaux à cet effet. Consultez le www.ville.farnham.qc.ca pour les détails.

MARS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2  	3  	4  	5  	6	7
		Bricolage à la bibliothèque jusqu'à vendredi		Spectacle Diva et Catastrophe		
8	9		10		13	14
15	16  	17  	18  	19  	20 Début du printemps	21
22	23 	24 	25 	26 	27	28
29	30  	31  				

AVRIL

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1  	2  	3 Vendredi saint Hôtel de ville, bibliothèque et garage municipal fermés	4 Bibliothèque fermée
5 Pâques Aréna fermé	6 Lundi de Pâques Bâtiments municipaux fermés	7 	8	9	10	11
12	13  	14  	15  	16  	17 Spectacle P-A Méthot 2 ^e versement des taxes municipales	18
			Compost gratuit			
19	20  	21  		22  	23  	24
			Compost gratuit	Jour de la Terre Compost gratuit	Compost gratuit	25
26	27  	28  				
			Compost gratuit			



Pour connaître les normes relatives aux collectes, consultez la page 3.



Séance du conseil à 19 h

Compost gratuit

Consultez les détails sur la page Facebook et le site Internet de la Ville.

Inscription au camp de jour

Consultez la programmation sur la page Facebook et le site Internet de la Ville.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS VALORISABLES

Connaissez-vous les normes à respecter ?

Une dimension maximale au sol de 4 pi (largeur) X 8 pi (longueur) X 6 pi (hauteur) est autorisée.

Consultez la liste des matières acceptées sur notre site Internet.



MATIÈRES RECYCLABLES

Pour savoir ce qui va dans le bac de récupération, il suffit de se poser la question :

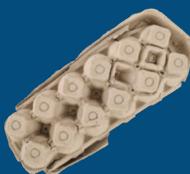
Est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé?

EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES

- Contenant de produit d'entretien ménager
- Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- Boîte de carton
- Assiette et papier d'aluminium
- Emballage de mets à emporter et préparés

EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- Journal et circulaire
- Enveloppe
- Feuille de papier
- Cahier



NE PAS METTRE DANS LE BAC BLEU

- Pile
- Seringue
- Boyau d'arrosage
- Chaise de jardin
- Jouet
- Casserole
- Vêtement et tissu

BESOIN DE PLUS D'INFOS?

CONSULTEZ BACIMPACT.CA



MATIÈRES ORGANIQUES

Pour savoir ce qui va dans le bac de compostage, demandez-vous s'il s'agit d'un aliment, d'un papier, d'un carton ou d'un résidu de jardin.

AFIN DE VOUS GUIDER SUR LES MATIÈRES ACCEPTÉES OU REFUSÉES DANS LE BAC BRUN, CONSULTEZ LE WWW.BMVERT.CA.

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- Fruits, légumes (pelures, noyaux et épis inclus)
- Viandes, volailles, poissons et fruits de mer (peau, os, carcasses, carapaces et coquilles inclus)
- Noix, œuf (coquilles incluses)
- Produits laitiers solides ou semi-solides
- Pains et pâtes alimentaires
- Produits de boulangerie, pâtisserie et confiserie
- Grains de café, feuilles de thé et tisanes (sachets et filtres à café inclus, mais sans broche)
- Aliments périssables (sans emballage)
- Légumineuses et riz
- Nourriture pour animaux
- Aliments liquides en petite quantité pouvant être absorbés par les autres résidus du bac de collecte

PAPIER ET CARTON SOUILLÉS

- Boîtes de pizza, boîtes de livraison de repas et assiettes et gobelets de carton non cirés, non glacés, non laminés et sans agrafe
- Moules en papier pour muffins ou gâteaux, papier parchemin
- Essuie-tout, serviettes de table et nappes en papier, mouchoirs (sans produits chimiques)
- Journaux et circulaires non glacés et sans agrafe pour emballer les résidus alimentaires
- Sacs en papier, avec ou sans pellicule cellulosique compostable à l'intérieur (ex : BAG TO EARTH / SAC AU SOL)

RÉSIDUS VERTS

- Feuilles de rhubarbe
- Fleurs, plantes (envahissantes exclues), résidus d'entretien des plates-bandes, de désherbage et de sarclage
- Cônes, aiguilles de conifères et glands de chêne
- Paille, foin et chaume
- Terre d'empotage et terreau
- Petites branches (moins de 4 cm de diamètre et 60 cm de longueur), retailles de haies, écorce
- Petites racines
- Copeaux de bois non traités

AUTRES MATIÈRES

- Cheveux, poils et plumes
- Bâtons de friandise glacées, cure-dents et brochettes en bois
- Bouchons de liège naturel (bouchons synthétiques de plastique exclus)
- Cendres froides (refroidies 72 heures minimum)
- Litières pour animaux EN VRAC ou en sac de papier
- Fumier de poule ou de cheval
- Bran de scie

Aucun sac de plastique, compostable ou biodégradable, n'est accepté dans le bac brun. Utilisez des sacs en papier ou des papillotes en papier journal.

DÉCHETS SOLIDES

Nul ne peut utiliser le service d'enlèvement des déchets solides pour disposer des matières suivantes :

- Amiante
- Armes
- Boues
- Carcasses et pièces de véhicules

- Cendres et mâchefers non éteints et non refroidis
- Contenants pressurisés (bouteilles de gaz propane et d'acétylène)
- Déchets biomédicaux

- Déchets industriels
- Déchets liquides
- Explosifs et munitions
- Feuilles mortes
- Gazon coupé

- Matières dangereuses (radioactive, etc.)
- Pneus
- Rebut pathologiques
- Terre et sable imbibés d'hydrocarbures

Le poids du bac rempli ne doit pas excéder 90 kg.

CARTE DES SECTEURS DE COLLECTES

